

# Mise en réseau régionale dans le domaine de la petite enfance

## Newsletter



## Newsletter avril 2015

Chère Madame, cher Monsieur,  
Chers acteurs du domaine de la petite enfance du canton de Berne,

Nous avons le plaisir de vous transmettre la première newsletter du projet „mise en réseau régionale dans le domaine de la petite enfance“. La newsletter est une part du projet et vous sera transmise, en fonction du besoin, une à deux fois par année. Dans la présente newsletter, nous souhaitons vous présenter le projet et vous informer des rencontres de réseau interdisciplinaires prévues dans votre région.

Nous vous souhaitons une lecture intéressante et nous réjouissons de pouvoir vous saluer lors d'une des prochaines séances de lancement.

[Christian Gerber](#) se tient à votre disposition pour toute question et remarque.

[Inscription Newsletter](#)

[Annulation Newsletter](#)

## Vue d'ensemble des thèmes

[Réunions de mise en réseau](#)

[Bassins de population régionaux](#)

[Dates des manifestations](#)

[Communication](#)

[Dédommagement](#)

[Informations complémentaires](#)

[Bassins de populations d'après les communes](#)

## Réunions de mise en réseau

Comme l'ont démontré les entretiens conduits dans le cadre du développement du projet, le besoin d'information et d'échange dans le domaine de la petite enfance (de la grossesse à l'âge de 5 ans révolus) existe (voir [Informations complémentaires](#)). Par le biais des rencontres de réseau interdisciplinaires régionales, une plateforme pourrait être mise sur pied pour rassembler ces besoins et offrir à tous les acteurs importants un cadre leur permettant de se rencontrer et d'échanger. Cela peut simplifier la collaboration dans la région et cela pourrait conduire à de nouvelles collaborations, à des formations continues communes, etc.

Sont invités aux séances de lancement:

Les sages-femmes; les pédiatres; les maternités; le Centre de puériculture du canton de Berne ; le Service psychologique pour enfant et adolescent; le Service éducatif itinérant; les associations de parents; les responsables de groupes de jeux; les crèches; l'Animation de jeunesse; les associations de parents de jour; les enseignants et enseignantes régionaux d'école enfantine (délégation); les directions régionales d'école (délégation); les écoles à journée continue ; les services sociaux régionaux; les Préfets; les conseillers communaux en charge des affaires sociales; les APEA; Santé bernoise; la Croix-bleue.

Les réunions ultérieures auront lieu dans différentes configurations, en fonction des thèmes souhaités. Ce sont vos thèmes qui seront abordés.

**Au centre se situe toujours le bien-être de l'enfant et de la famille!** C'est pour cette raison que l'objectif de la mise en réseau régionale dans le domaine de la petite enfance

est de pouvoir proposer à temps l'offre juste, respectivement le juste soutien. En parallèle, la mise en réseau doit apporter un gain concret à tous les acteurs. C'est pourquoi les thèmes des rencontres sont fortement axés sur les besoins spécifiques des régions et seront rassemblés lors des séances de lancement.

Ces séances de lancement sont donc bien davantage que des premières prises de contact. **Vous aurez la possibilité de définir ensemble avec les acteurs du domaine de la petite enfance les contenus des manifestations à venir concernant la mise en réseau.**

Vous pouvez réserver les [dates des manifestations](#) !

---

[au sommaire](#)

## Les bassins de populations régionaux

Lors de la définition des bassins de populations régionaux, il a été tenu compte en principe de canaux cantonaux connus, tels que les arrondissements administratifs ou les arrondissements APEA. Parallèlement il a été tenu compte de facteurs comme le nombre d'acteurs, la situation géographique des régions, de même que le sentiment de rattachement des communes, le niveau de collaboration entre les communes et la tendance politique contre la centralisation. 17 canaux de mise en réseau sont issus de ces réflexions.

Bassins de populations (munis d'un lien vers un aperçu des communes) :

[Berne nord-nord](#); [Berne nord-est](#); [Berne nord-ouest](#); [Berne ville](#); [Berne sud-est](#); [Berne sud-ouest](#); [Bas-Emmental](#); [Haut-Emmental](#); [Haute-Argovie](#); [Bienne](#); [Seeland](#); [Jura bernois](#); [Haut-Simmental/Gessenay](#); [Frutigen/ Bas-Simmental](#); [Région Interlaken](#); [Région Oberhasli](#); [Thoune](#).

Cette structuration est valable pour la phase de lancement; Des adaptations sont possibles et souhaitées, si des possibilités d'améliorations venaient à se révéler au fur et à mesure.

[Détails et cartes](#).

---

[au sommaire](#)

## Dates des manifestations

En principe, deux réunions de réseau sont prévues par région. Cependant, la fréquence

doit au final est définie conjointement dans chaque région. Nous vous prions donc de prendre note des dates (horaire : 14:00-17:00) et nous réjouissons de pouvoir vous saluer lors d'une séance de lancement dans votre région. Vous recevrez en outre un préavis suivi d'une invitation munie d'un ordre du jour.

<b>Régions</b>	<b>Date</b>
Seeland	18.3.15
Haut-Emmental	22.4.15
Bas-Emmental	29.4.15
Haut-Simmental / Gessenay	6.5.15
Frutigen / Bas-Simmental	13.5.15
Berne sud-est	27.5.15
Région Interlaken	3.6.15
Thoune	17.6.15
Région Oberhasli	1.7.15
Berne nord-ouest	19.8.15
Berne nord-est	26.8.15
Berne nord-nord	7.9.15
Berne sud-ouest	9.9.15
Jura bernois	21.10.15
Biel/Bienne	Prévue au deuxième semestre 2015
Haute-Argovie	Prévue au deuxième semestre 2015/ premier semestre 2016
Berne ville	Prévue au premier semestre 2016

---

## Communication

Un flux d'informations transparent est essentiel. Celui-ci doit d'une part être garanti sous la forme d'une newsletter envoyée une à deux fois par an pour informer sur l'état du projet. D'autre part, une page internet protégée par un mot de passe sera prochainement mise en ligne sur le site <http://www.mvb-be.ch/fr>, sous la rubrique « mise en réseau régionale ». Des informations telles que les manifestations actuelles, les développements ou encore les procès-verbaux des manifestations seront mises à disposition sur cette page. En outre, la page internet devrait fournir une plateforme pour les travaux en commun de groupes de travail.

[Christian Gerber](#), responsable du projet, se tient à votre disposition pour toute question et remarque.

---

## Dédommagement

Les acteurs exerçant leur activité de manière indépendante reçoivent un jeton de présence de 70 francs ainsi que d'éventuels frais de déplacements. De plus amples informations seront communiquées durant la manifestation.

---

## Informations complémentaires

Dans le cadre de la motion Messerli (M 068/2009), la Direction de la santé et de la prévoyance sociale (SAP) a reçu le mandat du Conseil-exécutif et du Grand Conseil, d'établir une stratégie concernant le développement de la petite enfance et de la mettre en œuvre. Durant la phase préparatoire, les acteurs du domaine de la petite enfance ont été interrogés et les besoins ont été identifiés. Du côté des acteurs, il en est ressorti une demande marquée de « mieux se connaître entre eux et de réduire les obstacles à une collaboration concrète dans l'intérêt de l'enfant. Certains souhaitent une plateforme d'échanges d'expériences, des interventions et des observations en situation de travail » (Canton de Berne 2012, p. 49). Sur la base de ce besoin, la mise en réseau régionale dans le domaine de la petite enfance a été définie comme un des dix champs d'action de la stratégie de développement de la petite enfance dans le canton de Berne.

### **Bureau d'information pour le développement de la petite enfance et rencontres régionales de mise en réseau**

C'est au niveau régional que la mise en réseau des différents acteurs apparaît la plus pertinente. Comme le montre une étude du réseau pour l'accueil des enfants Netzwerkinderbetreuung (2011), bien des prestataires ne déploient d'activités qu'au niveau local ou régional, d'où la nécessité de tendre vers une coordination à cet échelon. Pour assurer une efficacité optimale à moindre coût et travailler dans le respect du deuxième principe (prestations axées sur les structures existantes), il est proposé de prendre appui sur les structures et l'expérience du Centre de puériculture. Ainsi, pour faire connaître les différentes prestations mais aussi pour diriger l'intégration des acteurs d'une région donnée, on peut charger le Centre de puériculture d'élaborer un cadre conceptuel avec le concours des acteurs principaux (Service éducatif itinérant du canton de Berne, Service psychologique pour enfants et adolescents, pédiatres et sages-femmes) et de remplir la fonction de bureau d'information à l'intérieur de leurs antennes régionales. Les activités de mise en réseau doivent être coordonnées avec celles des nouvelles autorités régionales de protection de l'enfant et de l'adulte.

Mesure 2.1 extraite de [la stratégie de développement de la petite enfance dans le canton de Berne](#) (Canton de Berne, 2012, p.49)

Concernant la mise en œuvre concrète de cette plateforme de mise en réseau, la SAP a chargé le Centre de puériculture du canton de Berne « d'élaborer un cadre conceptuel avec le concours des acteurs principaux et de remplir la fonction de bureau d'information à l'intérieur de leurs antennes régionales » (Canton de Berne 2012, p. 49).

Dans le cadre de ce mandat, le Centre de puériculture du canton de Berne a rédigé une stratégie de mise en œuvre, dans laquelle ont été définis la structuration des canaux régionaux de mise en réseau et le déroulement matériel. La stratégie de mise en œuvre a été approuvée par la SAP fin février.

Dans ce cadre, le domaine de la petite enfance dans le canton de Berne a été analysé et les acteurs importants réunis. Au cours d'une quarantaine d'entretiens, les acteurs de toutes les régions ont été interrogés sur les besoins élémentaires en matière de mise en réseau dans le domaine de la petite enfance. En résumé, trois besoins principaux peuvent être mis en évidence: une orientation du contenu en fonction du besoin de la région, une animation bien structurée et des arrondissements de mise en réseau de taille adéquate. Sur la base du but poursuivi, des acteurs du domaine de la petite enfance et de l'évaluation des entretiens, des bassins de populations ont été définis. La structuration ainsi que le déroulement quant au contenu seront expliqués de manière plus précise ci-après.

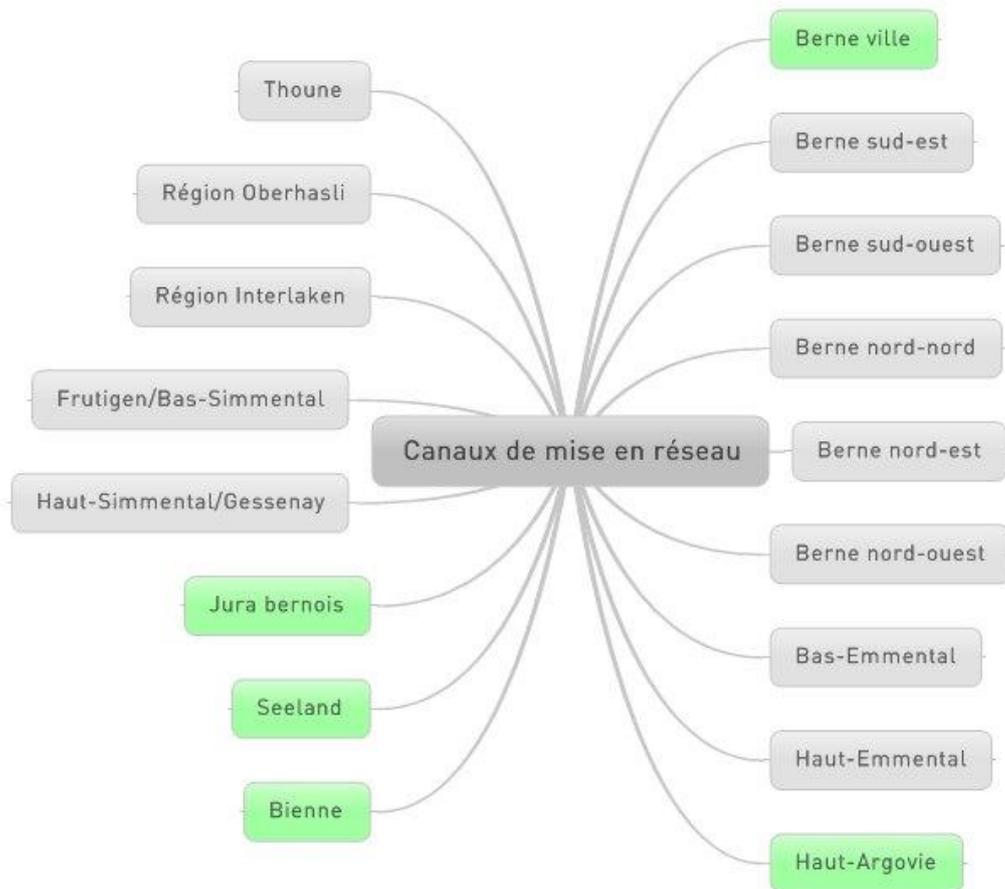
En outre, une analyse des structures de mise en réseau existantes a été menée. Dans les villes de Berne et Bienne, ainsi qu'en Haute-Argovie existe déjà des structures régionales de mise en réseau dans le domaine de la petite enfance qui sont de qualité et bien établies ou ont été introduites. Afin d'empêcher les redondances ou la concurrence, une coopération dans la mise en réseau sera entreprise dans ces régions. La mise en réseau régionale est mise sur pied en complément des réunions de mise en réseau déjà existantes à l'échelle communale réunissant localement divers acteurs.

[au sommaire](#)

### **Structure des canaux régionaux**

Les entretiens ont clairement démontré que trois critères devaient être observés dans la définition de structures appropriées de mise en réseau : la taille, la situation géographique et la sensibilité politique. Par taille, on entend le nombre d'acteurs disponibles et la surface du bassin de population. Par situation géographique, on entend que doivent être pris en compte des éléments géographiques tels que les distances, les routes et les transports publics. Par sensibilité politique, il faut comprendre qu'une attention particulière doit être portée à la tendance politique opposée à la centralisation, au sentiment de rattachement des communes ainsi qu'au degré de collaboration entre les communes. Il ressort des entretiens qu'une inobservation de ces critères pourrait conduire à la formation d'une opposition à l'encontre de ces canaux de mise en réseau.

Sur la base de canaux de mise en réseau cantonaux connus, comme les arrondissements administratifs et les arrondissements APEA, ainsi qu'en tenant compte des trois critères définis ci-dessus, 17 canaux de mise en réseau ont été définis pour la phase Initiale:

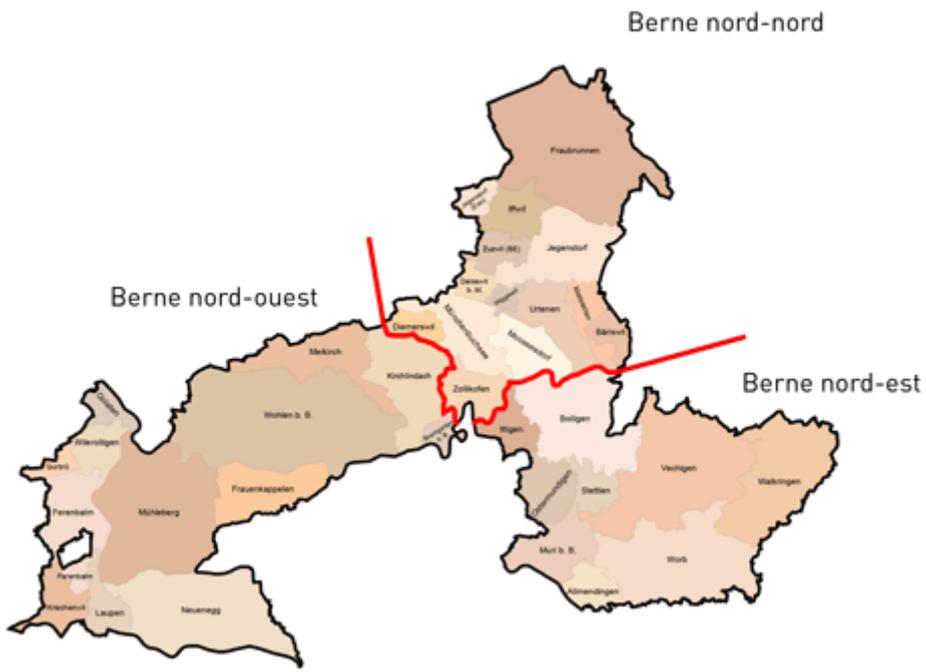


Les régions surlignées en vert dans le graphique correspondent aux arrondissements APEA. Les arrondissements APEA du Mittelland sud, du Mittelland nord, de l'Emmental, de l'Oberland ouest et de l'Oberland est seront, au moins pour la phase initiale, subdivisés, car cette structuration a été évaluée comme la plus adaptée pour obtenir une participation élevée et de l'adhésion. Vous trouverez la répartition sur les cartes suivantes :

[au sommaire](#)

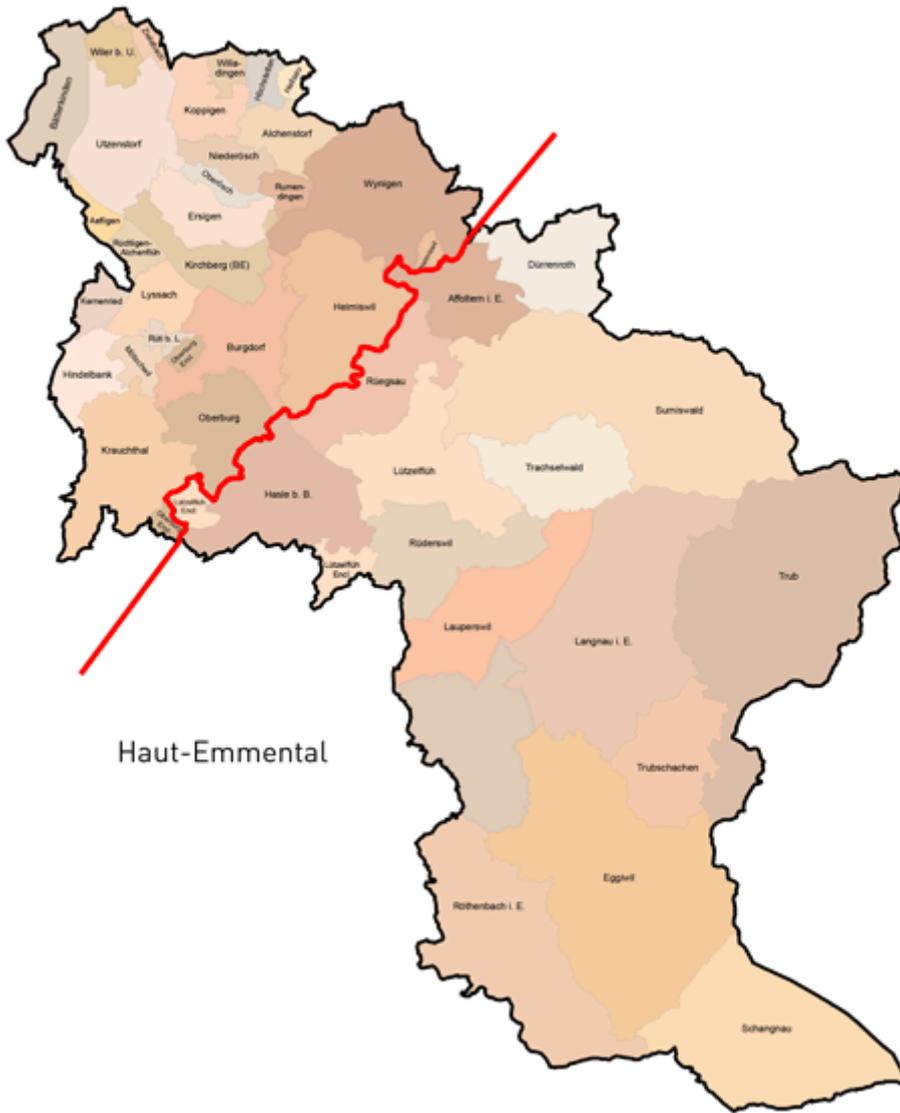
Mittelland sud





Emmental

# Bas-Emmental



# Haut-Emmental

Oberland est



## Déroulement quant au contenu

Le déroulement quant au contenu s'oriente clairement d'après les besoins réels des régions spécifiques. Cette stratégie a été choisie, parce qu'elle est clairement ressortie des entretiens d'une part et d'autre part car la doctrine la considère comme un critère de succès important dans le cadre d'une bonne mise en réseau (Behringer & Höfer, 2005). Concrètement, tous les acteurs importants du domaine de la petite enfance seront invités à des séances de lancement et les contenus à aborder seront définis dans un processus en commun de récolte de thèmes. Dans une moindre mesure, les thèmes pourront également être définis par le canton, par exemple pour des informations sur les actualités. Les thèmes définis influencent par conséquent la mise en réseau dans les domaines de la composition, du nombre d'acteurs, de la répartition des groupes de profession ainsi que de la taille.

Ainsi certains thèmes peuvent déterminer quels acteurs sont invités. Par exemple, les services sociaux sont assurément invités lorsque le thème porte sur la protection de l'enfant, en revanche leur présence pour d'autres thèmes du développement de la petite enfance est moins évidente. Si les thèmes traités concernent des points stratégiques, il sera important que soient représentées des personnes dirigeantes, compétentes pour décider et dotées au sein de leur propre institution, des compétences nécessaires pour mettre en œuvre les éventuelles conséquences et demandes issues de la rencontre. Les thèmes choisis définissent également le nombre d'acteurs par groupe de profession. Les séances d'informations ou les formations continues permettent d'inviter tous les acteurs intéressés de chaque branche professionnelle. Il est cependant déterminant, pour divers thèmes, d'avoir un nombre raisonnable d'acteurs, de sorte que les contacts bilatéraux soient facilités et que le soin des relations soit renforcé. Ici, il est également important d'avoir une répartition équilibrée des branches professionnelles représentées, ce qui sous-entend que pour les branches professionnelles disposant de moins de structures (crèches, groupes de jeux ou sages-femmes), un système de délégation permettant la participation de 1 à 2 représentants ou représentantes doit être mis sur pied, de sorte que le flux d'informations soit malgré tout garanti.

Afin que la mise en réseau fonctionne de manière optimale, il est important que les personnes qui participent en tant que représentantes de leur organisation soient toujours les mêmes (Behringer & Höfer, 2005). Cette constance permet des échanges plus intensifs, une meilleure connaissance des uns et des autres, de même qu'une relation de confiance. Ces éléments sont de grande importance pour le succès de la mise en réseau régionale, des projets communs et des coopérations.

D'autres thèmes, par exemple lorsque l'aspect informatif se trouve au premier plan,

permettent même, selon les cas, des bassins de population plus grand ; en d'autres termes, il est possible de rassembler certains bassins de populations des 17 canaux. Les collectes de thèmes lors des séances de lancement définiront concrètement la suite de la procédure, qui sera communiquée dans le cadre de la newsletter (régionale) ou par le biais de la page internet.

Bibliographie:

Behringer, L. & Höfer R. 2005. *Wie Kooperation in der Frühförderung gelingt*. München: Ernst Reinhardt Verlag, 2005.

Canton de Berne, 2012. [Stratégie cantonale de développement de la petite enfance](#), rapport du Conseil-exécutif, Berne, 2012.

---

[au sommaire](#)

## Bassins de population d'après les communes

### [Berne ville](#)

Berne

### [Berne sud-ouest](#)

Belp	Gelterfingen	Gerzensee	Guggisberg	Kaufdorf	Kehrsatz
Kirchenthurnen	Köniz	Lohnstorf	Mühlethurnen	Niedermuhlern	Oberbalm
Riggisberg	Rüeggisberg	Rümligen	Rüscheegg	Schwarzenburg	Toffen
Wald					

[au sommaire](#)

### [Berne sud-est](#)

Arni	Biglen	Bowil	Brenzikofen	Freimettigen	Grosshöchstetten
Häutligen	Herbligen	Jaberg	Kiesen	Kirchdorf	Konolfingen
Landiswil	Linden	Mirchel	Mühledorf	Münsingen	Niederhünigen
Noflen	Oberdiessbach	Oberhünigen	Oberthal	Oppligen	Rubigen
Schlosswil	Tägertschi	Wichtrach	Zäziwil		

[au sommaire](#)

### Bern nord-nord

Bäriswil	Deisswil b. Münchenbuchsee	Diemerswil	Fraubrunnen	Iffwil	Jegenstorf
Mattstetten	Moosseedorf	Münchenbuchsee	Urtenen- Schönbühl	Wiggiswil	Zollikofen
Zuzwil					

[au sommaire](#)

### Berne nord-ouest

Bremgarten b. Bern	Clavaleyres	Ferenbalm	Frauenkappelen	Golaten	Gurbrü
Kirchlindach	Kriechenwil	Laupen	Meikirch	Mühleberg	Münchenwiler
Neuenegg	Wileroltigen	Wohlen b. Bern			

[au sommaire](#)

### Berne nord-est

Allmendingen	Bolligen	Ittigen	Muri b. Bern	Ostermundigen	Stettlen
Vechigen	Walkringen	Worb			

[au sommaire](#)

### Haut-Emmental

Affoltern im Emmental	Dürrenroth	Eggiwil	Hasle bei Burgdorf	Langnau im Emmental	Lauperswil
Lützelflüh	Röthenbach im Emmental	Rüderswil	Rüegsau	Schangnau	Signau
Sumiswald	Trachselwald	Trub	Trubschachen		

[au sommaire](#)

### Bas-Emmental

Aefligen	Alchenstorf	Bätterkinder	Burgdorf	Ersigen	Heimiswil
Hellsau	Hindelbank	Höchstetten	Kernenried	Kirchberg	Koppigen
Krauchthal	Lyssach	Mötschwil	Niederösch	Oberburg	Oberösch
Rüdtligen-Alchenflüh	Rumendingen	Rüti bei Lyssach	Utzenstorf	Wiler bei Utzenstorf	Willadingen
Wynigen	Zielebach				

[au sommaire](#)

### Haute-Argovie

Aarwangen	Attiswil	Auswil	Bannwil	Berken	Bettenhausen
Bleienbach	Busswil b. Melchnau	Eriswil	Farnern	Gondiswil	Graben
Heimenhausen	Hermiswil	Herzogenbuchsee	Huttwil	Inkwil	Langenthal
Lotzwil	Madiswil	Melchnau	Niederbipp	Niederönz	Oberbipp
Obersteckholz	Ochlenberg	Oeschenbach	Reisiswil	Roggwil	Rohrbach
Rohrbachgraben	Rumisberg	Rütschelen	Schwarzhäusern	Seeberg	Thörigen
Thunstetten	Ursenbach	Walliswil b. Niederbipp	Walliswil b. Wangen	Walterswil	Wangen an der Aare
Wangenried	Wiedlisbach	Wolfisberg	Wynau	Wyssachen	

[au sommaire](#)

### Bienne

Aegerten	Bellmund	Biel/Bienne	Brügg	Ipsach	Lengnau
Leubringen/Evilard	Ligerz	Meinisberg	Mörigen	Nidau	Orpund
Pieterlen	Port	Safnern	Scheuren	Schwadernau	Studen
Sutz-Lattrigen	Twann-Tüscherz				

[au sommaire](#)

### Seeland

Aarberg	Arch	Bangerten	Bargen	Brüttelen	Büetigen
Bühl	Büren an der Aare	Diessbach b. Büren	Dotzigen	Epsach	Erlach
Finsterhennen	Gals	Gampelen	Grossaffoltern	Hagneck	Hermrigen
Ins	Jens	Kallnach	Kappelen	Leuzigen	Lüscherz
Lyss	Meienried	Merzligen	Müntschemier	Oberwil b. Büren	Radelfingen
Rapperswil	Rüti b. Büren	Schüpfen	Seedorf	Siselen	Täuffelen
Treiten	Tschugg	Vinelz	Walperswil	Wengi	Worben

[au sommaire](#)

### Jura bernois

Belprahon	Bévilard	Champoz	Châtelat	Corcelles	Corgémont
Cormoret	Cortébert	Court	Courtelay	Crémines	Eschert
Grandval	La Ferrière	La Heutte	La Neuveville	Loveresse	Malleray
Monible	Mont-Tramelan	Moutier	Nods	Orvin	Perrefitte
Péry	Plateau de Diesse	Pontenet	Rebévelier	Reconvilier	Renan
Roches	Romont	Saicourt	Sauge	Saules	Schelten/La Scheulte
Seehof/Elay	Sonceboz-Sombeval	Sonvilier	Sornetan	Sorvilier	Souboz
St-Imier	Tavannes	Tramelan	Villeret		

[au sommaire](#)

### Haut-Simmental / Gessenay

Boltigen      Gsteig b. Gstaad      Lauenen      Lenk      Saanen      St. Stephan  
Zweisimmen

[au sommaire](#)

### Bas-Simmental / Frutigen

Adelboden      Aeschi bei Spiez      Därstetten      Diemtigen      Erlenbach im Simmental      Frutigen  
Kandergrund      Kandersteg      Krattigen      Oberwil im Simmental      Reichenbach im  
Kandertal  
Spiez      Wimmis

[au sommaire](#)

### Région Interlaken

Beatenberg      Bönigen      Därligen      Grindelwald      Gsteigwiler      Gündlischwand  
Habkern      Interlaken      Iseltwald      Lauterbrunnen      Leissigen      Lütschental  
Matten bei      Niederried b.      Oberried am  
Interlaken      Interlaken      Brienersee      Ringgenberg      Saxeten      Unterseen  
Wilderswil

[au sommaire](#)

### Région Oberhasli

Brienz      Brienzwiler      Guttannen      Hasliberg      Hofstetten bei Brienz      Innertkirchen  
Meiringen      Schattenhalb      Schwanden bei Brienz

[au sommaire](#)

### Thoune

Amsoldingen      Blumenstein      Buchholterberg      Burgistein      Eriz      Fahrni  
Forst-Längenbühl      Gurzelen      Heiligenschwendi      Heimberg      Hilterfingen      Homberg  
Horrenbach-Buchen      Oberhofen      Oberlangenegg      Pohlern      Reutigen      Schwendibach  
Seftigen      Sigriswil      Steffisburg      Stocken-Höfen      Teuffenthal      Thierachern  
Thun      Uebeschi      Uetendorf      Unterlangenegg      Uttigen      Wachsedorn  
Wattenwil      Zwieselberg